

## FORMATION

# **ANIMATION DE GROUPE DE PRÉVENTION DE LA RECHUTE DANS LES ADDICTIONS**

2 jours  
14 heures

18 personnes maximum

Aucun prérequis

# PRÉVENTION DES RECHUTES

La prévention des rechutes dans les troubles liés à l'usage de l'alcool et des substances psychoactives constitue un enjeu important dans l'accompagnement des personnes présentant des problématiques addictives.

Ce programme de formation vise à équiper les professionnel·les du secteur médico-social avec des compétences concrètes et adaptées, pour concevoir et animer des *Groupes de Prévention de la Rechute (GPR)*.

Cette formation propose une approche intégrée combinant de la psychoéducation, des outils des thérapies cognitivo-comportementales (TCC) « classiques » et ceux issus d'approches plus récentes comme la thérapie d'acceptation et l'engagement (ACT). Les participants·e acquerront des stratégies pour renforcer la résilience des patient·es, réduire les comportements à risque et favoriser une abstinence durable ou une consommation régulée.

Ce programme repose également sur une méthodologie pédagogique axée sur l'approche expérientielle, l'évaluation des pratiques et l'adaptation continue. Il vise ainsi à outiller les professionnel·les pour répondre efficacement aux défis des conduites addictives.

# OBJECTIFS DE LA FORMATION



## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Comprendre les mécanismes de la rechute et les bases théoriques de sa prévention.
- ✓ Apprendre à structurer et animer un groupe de prévention de la rechute (PR).
- ✓ Acquérir des outils pratiques pour soutenir les patient·es dans leur maintien de la modération ou de l'abstinence.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les déclencheurs de rechute et les outils pour les gérer.
- ✓ Développer des compétences en psychoéducation et entretien motivationnel.
- ✓ Créer des plans de séances adaptés aux besoins spécifiques des patient·es.

## PUBLICS

Professionnel·les du secteur médico-social : psychologues, travailleur·euses sociaux, éducateur·rices spécialisé·es, infirmier·ères en santé mentale et addictologie, médecin

Le programme est construit de telle manière à ce que ces objectifs soient atteints.

# PROGRAMME

## 2 JOURS

soit 14h de face-à-face pédagogique

### JOURNÉE 1

#### MATIN Introduction et bases théoriques

- ✓ Comprendre la rechute :
  - Définition : rechute, réalcoolisation, reprise de consommation.
  - Modèles théoriques : cycle de rechute de Marlatt, analyse fonctionnelle des déclencheurs.
  - Limites des interventions : modération ou abstinence, efficacité selon les usages.
  - Étude de cas fictif sur une situation de rechute.
- ✓ Psychoéducation en prévention de la rechute
  - Rôle et impact de la psychoéducation
  - Présentation d'outils interactifs : vidéos du programme Phares, fiches outils.
  - Préparer une session psychoéducative simple.

#### APRÈS-MIDI Techniques de gestion et prévention

- ✓ Identification des situations à risque :
  - Analyse fonctionnelle : comprendre les schémas comportementaux des patient·es.
  - Techniques d'identification et gestion des déclencheurs.
- ✓ Techniques avancées d'accompagnement :
  - Pleine conscience, gestion du craving, respiration, etc.
  - Apprentissage guidé des techniques.
- ✓ Planification des séances de groupe :
  - Structuration : introduction, contenu, clôture.
  - Exemples issus d'un programme en 10 séances : *La météo de l'humeur, Le lieu sûr.*
  - Élaborer un plan de séance.

### JOURNÉE 2

#### MATIN Présentation et mise en application des séances

- ✓ Séance « Comprendre la rechute » (concepts clés, normalisation de l'échec).
- ✓ Séance « Identification des situations à haut risque ».
- ✓ Séance « Décisions Apparemment Sans Conséquence (DASC) ».
- ✓ Séance « Pensées dangereuses ».

#### APRÈS-MIDI Structuration et adaptation des programmes

- ✓ Séances sur le renforcement des compétences sociales
- ✓ Séance sur les habiletés sociales : dire non à la consommation, répondre aux pressions sociales.
- ✓ Outils pour le développement de l'assertivité.
- ✓ Élaboration d'un plan de séance
- ✓ Structuration d'une séance : objectifs, contenu, outils, et clôture

Dans le respect des objectifs fixés, ce programme est susceptible d'être en partie modifié/réorganisé selon la dynamique de groupe.



## EMERIC LANGUÉRAND

### Formateur

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Spécialiste des thérapies comportementales et cognitives, il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnel·les aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes et à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives).

Membre fondateur de l'AFREBT (Association francophone de thérapie comportementale émotive rationnelle) , il forme les psychiatres et psychologues à la REBT.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur et superviseur en Entretien motivationnel et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

Ses ouvrages sont publiés aux éditions Dunod.

## PÉDAGOGIE

Ce programme repose également sur une méthodologie pédagogique axée sur l'approche expérientielle, l'évaluation des pratiques et l'adaptation continue. Il vise ainsi à outiller les professionnel·les pour répondre efficacement aux défis des conduites addictives.

## SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs coconstruits avec les stagiaires. Un fascicule au format PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

## CENTRE DE RESSOURCES

En complément du support de la formation, un centre de ressources en ligne dédié à la *Prévention de la rechute dans les addictions* est consultable de façon illimitée. Il est régulièrement mis à jour avec des :

- ✓ Outils pratiques
- ✓ Bibliographie

## EFFECTIF

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est de 5 à 18 personnes maximum.

Seul·es les participant·es ayant suivi l'intégralité de la formation pourront bénéficier d'un certificat de réalisation.

## ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

## APRÈS LA FORMATION

Après un temps de mise en pratique, des formations à la prise en compte dans l'accompagnement individuel ou groupale de certains troubles en santé mentale (Troubles Schizophréniques, Troubles de la personnalité, Psychotraumatismes, etc.) favoriseront un accompagnement plus personnalisé et en adéquation avec la personne suivie et ses problématiques.



## FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux journées, soit 14h00 de face-à-face pédagogique.

Les sessions ne peuvent pas être réalisées en distanciel : elles sont dispensées uniquement en présentiel.

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

L'IPCCÉ est doté d'une **référente handicap** qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Elle s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

## TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC.

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les stagiaires doivent se rapprocher de l'employeur afin de connaître l'éventuelle prise en charge des ces prestations.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.**

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via notre site ipcce.org ou par e-mail à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction ses attentes et besoins.

## TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'une convention-devis remis à la structure demandeuse. Celle-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·es, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·rice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : jusqu'à 18 stagiaires.

Montant par jour: 1 300 euros TTC\* \*\* (mille trois cents euros)

\* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·rice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

\*\* TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

## DÉLAIS

La formation pourra être effectuée à partir de 2 mois après la signature de la convention en fonction de la disponibilité des équipes et de la pertinence pédagogique.

## LIEUX

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel dans leurs locaux
- ✓ à distance via Zoom

## **DES QUESTIONS ?**

Pour toute demande d'informations de devis, commerciales, pédagogiques, d'accessibilité ou de financement, vous pouvez nous contacter sur notre site internet ou à [secretariat@ipcce.org](mailto:secretariat@ipcce.org).



50 boulevard de Vaugirard 75015 Paris – 01 89 16 54 44 – [secretariat@ipcce.org](mailto:secretariat@ipcce.org)

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOPI : RNQ 5660

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France